

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE
DES IMPÔTS



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MODELE D 1010 - PRIMITIVE

Droits de recherche : 1 000 francs
(Loi n° 96-218 du 13 mars 1996)

DECLARATION FISCALE D'EXISTENCE

PERSONNE PHYSIQUE

A souscrire :

- avant le commencement des opérations (Art. 146 LPF)

Le défaut de déclaration est sanctionné par une amende de 100 000 francs

F - AUTRES RENSEIGNEMENTS

a) Propriétaire du local professionnel ^[3]

Nom et prénom(s) ou raison sociale :
N° de compte contribuable :
Adresse postale : Email :
Tél : / Fax :

3- Produire contrat de bail

b) Suivi comptable

Cabinet comptable ou centre de gestion agréé :
N° de compte contribuable :
Adresse postale : Email :
Tél : / Fax :

c) Régimes particuliers ^[4]

Code des Investissements

Code pétrolier

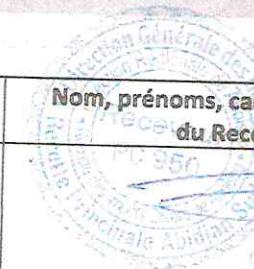
Code minier

Régime franc

Autres (A préciser)

4- Produire document justificatif (agrément, convention, etc.)

G - DROITS ACQUITTES

Nature	Montant	Références quittance	Nom, prénoms, cachet et signature du Receveur
Droits de recherche	✓ 1000f	N° 0405121 15/02/2016	 Diby Kéran Antoine Inspecteur des Impôts

H - VISA ET SIGNATURE

Déclaration certifiée sincère

A Abidjan, le 18/02/2016

Signature et cachet du contribuable

Nom du signataire : Sani Che Harouna alx N'Gesso

Qualité du signataire : professeur élève Généraliste



D. - Baudouin 12.000 F CFA